



Sensibilisation à l'ergonomie - Formation



OBJECTIFS - APTITUDES & COMPETENCES

Appréhender les différents domaines de l'ergonomie et mettre en place des mesures de prévention

Compétences visées

Connaître la définition de l'ergonomie et son rôle dans la prévention des risques professionnels

Connaître les principes de la démarche ergonomique

Acquérir des notions de physiologie

Savoir analyser un poste de travail et mettre en place des mesures de prévention

PUBLIC

Responsables d'entreprise, Responsable Sécurité, Techniciens et personnel d'encadrement, membres du CST, Assistants de prévention, ...

Accessibilité aux personnes en situation de handicap à la formation
Votre référent handicap au 01.56.88.29.71

MODALITÉS

Durée : 7 heures.

Nombre de participants de 10 à 12 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 12 mois .

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

Aucun

Textes officiels

Art. 4541-8 du Code du Travail

Programme détaillé

- 1- Définition de l'ergonomie
 - L'origine de la discipline
 - Ergonomie = Outil de la prévention des risques professionnels
 - Les attentes des acteurs de la prévention
- 2- Principes de la démarche ergonomique
 - L'analyse de la demande
 - La démarche participative
 - Études des situations de travail
 - Les aspects réglementaires et les normes
- 3- Notions de physiologie et ambiances de travail
 - La vision et la lumière
 - L'audition et les nuisances sonores
 - L'appareil cardio-respiratoire et la charge de travail
 - La psychologie et la charge mentale de travail
- 4- Étude de poste de travail
 - Travail prescrit/travail réel
 - Présentation d'outils de travail
 - Mise en application sur le

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.

Moyens techniques

Modalités d'évaluations

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et reformulations des apprenants.

Modalités d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

Attestation de formation adressée au signataire de la convention.

Tarifs

Voir dans l'item "Description" du site internet www.cepim.fr